



A la une de ce numéro

- La FOP... en quelques mots !!! Et nos productions !
- L'actu' FOP

La FOP : Fédération des Producteurs d'OléoProtéagineux, porte-parole de 120 000 producteurs présents dans l'ensemble des territoires ruraux : producteurs de solutions pour des débouchés très diversifiés en alimentation humaine, nutrition animale, énergie, chimie du végétal.

Les OléoProtéagineux : colza, tournesol, soja, olive, lin, pois protéagineux, féveroles, lupin, lentille, pois chiches.

Focus du mois : Oléo100

Fruit d'une co-construction vertueuse entre les agriculteurs et les industriels de la filière française du colza, Oleo100 est une des rares alternatives aux carburants fossiles capables d'offrir une autonomie comparable à celle du gazole, clés en main et sans changement majeur au sein des flottes. C'est une énergie qui s'adapte à tous les types de flottes captives professionnelles (transports de voyageurs, marchandises, déchets, engins de travaux ...). Intégralement produite en France, Oleo100 est composée à 100% de colza cultivé sur le territoire national, transformée en France, stockée dans des cuves de fabrication française. Ce B100 « filière colza française » permet une réduction certifiée de 60% de CO₂ sur tout son cycle de vie du champ à la roue et fait baisser les émissions de particules de l'ordre de 80%. **Oleo100 en 2022 c'est plus de 1 000 clients, près de 9 000 véhicules approvisionnés et plus de 218 790 Tonnes de CO₂ évitées.**

L'actu' FOP

Projet de loi INDUSTRIE VERTE : la filière oléopro est directement concernée par ce projet visant à faire de la France la championne européenne de l'industrie verte et décarbonée. Engagés dans la production alimentaire et la nutrition animale, les producteurs de plantes riches en huile et protéine et leur aval (collecte, stockage et transformation) sont également des acteurs majeurs de la décarbonation et porteurs d'un grand nombre d'alternatives au pétrosourcées. La FOP, favorable à ce projet, soutient les mesures visant à promouvoir l'utilisation de produits biosourcés et à faciliter le développement d'une filière française et européenne de produits biosourcés. Cette filière, issue de l'oléochimie ou de la protéochimie, contribue à l'ambition climatique et industrielle portée par ce projet de loi en permettant de résoudre l'équation carbone et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en étant plus respectueuse de la santé humaine et de l'environnement. La FOP demande donc des mesures favorables à un contenu minimum de matière première renouvelable et un contenu minimum de matière issue de l'économie circulaire/circuits courts dans certains produits (ex : hygiène, produits d'entretien, cosmétiques, plastiques et caoutchoucs, peintures et revêtements et produits d'ameublement) à horizon 2030 (15%) et 2050 (30%), accompagné d'une obligation d'étiquetage.

Loi de programmation de l'énergie et du climat : prévue pour l'automne 2023, elle définira la trajectoire énergétique du pays afin d'en diminuer l'impact sur le climat. Engagée de longue date dans l'offre alternative et renouvelable de biocarburant biodiesel, la FOP veut continuer de contribuer au mix-énergétique des transports routiers (biodiesel en mélange, B100), aériens (SAF, biojet) et chauffages (biofioul). Ainsi, les producteurs d'oléoprotéagineux, engagés au quotidien dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre de leur activité et dans l'augmentation du stockage de carbone dans les plantes et les sols, œuvrent pour une souveraineté alimentaire et énergétique tout en réduisant les pollutions et la déforestation importée. La FOP attend des politiques publiques qu'elles soutiennent ses efforts et encouragent l'innovation pour toujours plus de bénéfices environnementaux.

La PPL pour un choc de compétitivité en faveur de la ferme France vise à détendre le cadre normatif et lutter contre les surtranspositions, améliorer le cadre fiscal pour favoriser l'investissement et encourager l'innovation au service de la productivité et de l'environnement. L'objectif global est de redonner de l'oxygène à la Ferme France et permettre aux agriculteurs d'exercer leur métier avec fierté et dignité, de produire tout en étant acteurs de la transition écologique et enfin de (re)conquérir des marchés européens et internationaux. La FOP soutient l'ambition de ce projet et ses propositions en faveur d'une fiscalité plus favorable à l'investissement, du lien renforcé entre société et agriculture via l'épargne, de lutte contre la surréglementation, d'institution du Haut-Commissaire à la compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires françaises, de déclaration d'intérêt général majeur pour les ouvrages ayant vocation à prélever et stocker de l'eau à des fins agricoles...

Plan d'action stratégique pour l'anticipation du retrait des substances actives et le développement de techniques alternatives de protection des cultures : la FOP n'entend pas soutenir une approche qui ferait fi de la réalité des exploitations. Fortement engagée dans la transition agro-écologique, elle estime qu'elle doit s'accompagner de moyens en faveur du conseil, de la formation, de la recherche, du développement, de l'innovation et de l'investissement et rappelle qu'il ne peut y avoir d'interdictions sans solution. La FOP dénonce aussi la méthode retenue selon laquelle les organisations représentatives des producteurs ne sont pas invitées aux discussions en cours.

AU FIL DES OLEOPRO reviendra vers vous prochainement !! Avec bien-sûr l'Actu'FOP